

bres; et le *Volksverein* (association générale du peuple catholique) a dépassé le nombre de 400,000 adhérents.

Rappelons-nous enfin que l'idée dominante du congrès de Ratisbonne a été le mot de Pie X dans sa première encyclique : *Instaurare omnia in Christo*. Tous les discours sur la philosophie, l'art, la science, la littérature, l'éducation, la question sociale, les droits et les devoirs du catholique, etc., ont été dominés par ce *leitmotiv* souverain, harmonisant en un accord puissant et doux et la foi divine et les données de la raison, et montrant aux adversaires honnêtes la vertu civilisatrice et bienfaisante de l'Eglise de Jésus-Christ dans tous les domaines de l'humaine activité.

Après une revue si glorieuse des œuvres et des conquêtes des assemblées générales annuelles des catholiques d'Allemagne, il est bien permis de croire que si les députés catholiques de France avaient su s'affirmer sur le terrain de la législation sociale et des intérêts populaires, comme le promettaient leurs débuts, il y a trente ans, sous la noble impulsion du comte Albert de Mun et de ses amis; et que si, en ces dernières années encore, à chaque projet de loi sectaire ils avaient su opposer un projet de loi pour l'amélioration des conditions du travail, ils eussent fini par gagner l'estime du peuple, par couper l'herbe sous le pied des socialistes qui ne sont que d'impuissants plagiaires, et par conquérir une situation bien autrement imposante qu'en s'usant à un jeu de politique de bascule, de compromis et d'alliances immorales, où ils n'ont cessé d'être les dupes.

Pour compléter cette étude sur les assemblées générales annuelles des catholiques allemands, il faut enfin admirer l'ordre qui préside à la mobilisation de ces masses d'hommes, ordre qui est le résultat d'une longue expérience et d'une sage conduite. Voyons donc les rouages de cette organisation, — modèle que S. S. Pie X voudrait voir appliqué à d'autres pays.

Trois facteurs entrent en jeu pour le fonctionnement du congrès annuel: ce sont le *comité central permanent*, le *comité local* et le *règlement même de l'assemblée*.

La mission principale du *comité central permanent* est le choix de la ville et la préparation du congrès. Au comité central se réunissent, comme en un point convergent, les